

Distribution des plis électoraux

QUE LA POSTE NOUS PAYE LES PLIS ELECTORAUX !!

Depuis plusieurs années la distribution des plis électoraux n'est plus automatiquement payée. Alors que traditionnellement les postier-es étaient compensé-es en fonction du nombre, du poids des plis à distribuer, et du nombre de dépôts supplémentaires faits.

La Poste touche plus de 60 millions d'euros avec ce contrat !!! Nous rien ???

La Poste va-t-elle oser nous dire que la distribution des plis électoraux fait partie de la charge normale des facteurs/trices et qu'elle sera compensée encore une fois par leur baisse de trafic... (pourtant déjà pondérée par la sécabilité, la double présentation, la distribution des catalogues, les nouvelles réorganisations...).



Que les choses soient claires : les plis électoraux sont un travail supplémentaire non prévu dans le calcul de la charge de travail !!!!!!! Si on calcule bien La Poste gagne 750 euros bruts en moyenne par facteur/trices. Calculé en heure cela représenterait, en moyenne, une à deux semaines de travail supplémentaires.

Ce que La Poste veut appliquer signifie clairement que chaque jour les postier-es auraient des tournées sous dimensionnées capables d'absorber quasiment la même charge de travail. La Poste insinuerait-elle que les postier-es se tournent les pouces tous les jours de l'année ? C'est inadmissible !!!

Avec 60 millions d'euros, La Poste se met dans les poches :

-----> **750 euros par facteurs**

-----> **Une semaine d'heures supplémentaires gratuites.**

NON AU TRAVAIL GRATUIT !!!

Solidaires
Sud

Union
syndicale

Fédération des activités postales et de télécommunication

25/27 rue des envierges

75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34

courriel: sudptt@sudptt.fr - www.sudptt.org

Avril 2017